



Conseil économique et social

Distr. générale
29 juin 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Vingt-huitième session

Genève, 7-9 septembre 2015

Point 15 a) de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail et évaluation biennale pour 2016-2017 :

Projet de programme de travail et évaluation biennale pour 2016-2017

Projet de programme de travail et évaluation biennale pour 2016-2017*

Note du secrétariat

I. Mandat

1. Conformément à la décision du Comité des transports intérieurs de réexaminer son programme de travail tous les deux ans, le prochain examen devant avoir lieu en 2016 (ECE/TRANS/200, par. 120), le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) est prié de passer en revue et d'adopter son programme de travail pour 2016-2017, ainsi que les critères pertinents en vue de l'évaluation biennale.

II. Programme de travail pour 2016-2017

A. Introduction

2. On trouvera dans le présent document le projet de programme de travail pour 2016-2017 correspondant au sous-programme « Tendances et économie des transports » du Comité des transports intérieurs. Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports est invité à examiner le programme en vue de son adoption à sa session en cours. Le programme sera ensuite soumis au Comité des transports intérieurs et au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour approbation officielle. Le Groupe de travail et

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition avant d'être envoyé aux services de traduction de l'Organisation des Nations Unies.



le Comité des transports intérieurs auront la possibilité d'aménager le programme au cours de l'exercice biennal, ce dont il sera rendu compte dans un document distinct.

3. Le projet de programme de travail, qui est conçu selon une approche axée sur les résultats, indique pour chaque module d'activités une réalisation escomptée ainsi qu'une liste de produits/activités proposés pour 2016-2017 dans le but de contribuer à l'obtention des résultats escomptés.

4. Le regroupement des activités en modules est identique à celui utilisé par le Comité des transports intérieurs pour l'évaluation biennale des résultats de son sous-programme.

5. Les modules d'activités ci-après constituent le sous-programme de la CEE relatif aux transports :

*Numéro
de module* *Sous-programme 2 – Transports*

1. Coordination générale (Comité des transports intérieurs et Bureau du Comité)
 2. Tendances et économie des transports (y compris les liaisons de transport Europe-Asie)
 3. Harmonisation des Règlements concernant les véhicules, changements climatiques et systèmes de transport intelligents (STI)
 4. Transport ferroviaire et projet de chemin de fer transeuropéen (TER)
 5. Transport par voie navigable
 6. Transport intermodal et logistique
 7. Problèmes douaniers intéressant les transports
 8. Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE)
 9. Transport des marchandises dangereuses (CEE)
 10. Transport des marchandises dangereuses (Conseil économique et social)
 11. Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) (Conseil économique et social)
 12. Transport des denrées périssables
 13. Statistiques des transports
 14. Transport routier (projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM))
 15. Sécurité de la circulation routière
-

6. En outre, les produits/activités mentionnés dans le présent document correspondent au budget-programme de la CEE proposé pour 2016-2017 et sont au besoin complétés par des éléments additionnels de façon à tenir compte des évolutions et des besoins plus récents des États membres de la CEE. Par souci de clarté, la mention « additionnel(le) » est associée à ces nouveaux produits/activités.

7. Les produits/activités ont été regroupés par module d'activités selon les grandes catégories suivantes: a) réunions et documents correspondants; b) publications et autres supports d'information; et c) coopération technique, y compris les séminaires, ateliers, stages de formation et services de conseils.

8. Les indicateurs de succès pertinents ainsi que les données de référence et les objectifs en fonction desquels les résultats seront évalués sont présentés dans la section III du présent document.

9. Le présent document est fondé sur le programme de travail pour 2014-2015 tel qu'il a été adopté en 2014 par le Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/240, par. 99 à 104, ECE/TRANS/2014/23 et ECE/TRANS/2014/24).

B. Objectif et stratégie

10. Le sous-programme de la CEE relatif aux transports a pour but de faciliter les mouvements internationaux de personnes et de marchandises par les moyens de transport terrestres et de porter la sûreté, la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique et la sécurité des transports à des niveaux qui contribuent véritablement à la viabilité des transports.

11. Le sous-programme relève de la Division des transports.

C. Produits/activités pour l'exercice biennal 2016-2017

Sous-programme 2 – Transports

Module 2

Tendances et économie des transports (y compris les liaisons de transport Europe-Asie)

Présentation du module (facultative)

Réalisation escomptée

Le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) constitue une tribune pour l'échange d'idées concernant les progrès, et les difficultés **et les questions d'actualité (additionnel)** en matière de transports intérieurs viables dans la région paneuropéenne. Son objectif principal est de faire mieux comprendre les grandes tendances et l'évolution des transports intérieurs dans la région de la CEE ainsi que de renforcer la coopération internationale aux fins du développement des systèmes de transport viables. Son domaine d'activité inclut l'étude des aspects économiques des transports compte tenu: i) du processus d'intégration en cours dans la région de la CEE; et ii) des réformes en cours dans les pays membres, en suivant l'évolution actuelle du secteur des transports afin de recenser, de promouvoir et de faire connaître les exemples positifs pour le développement des transports. Il s'efforce également d'améliorer la coordination et l'intégration intermodales en vue d'établir un système européen de transport viable. Son domaine d'activité s'étend aussi au développement des liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie, aux effets des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements dans les réseaux **et les nœuds (additionnel)** de transport **internationaux**, aux transports et aux déplacements urbains durables, **y compris aux transports publics (additionnel)**, et aux modes innovants de financement des infrastructures de transport, **compte tenu de l'analyse comparative des coûts de construction des infrastructures de transport (additionnel)**.

- Meilleure compréhension par les États membres des grandes tendances et des principales évolutions concernant les transports dans la région de la CEE;
- Renforcement de la coopération en matière de développement de liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie.

Principales tâches :

- Assurer le secrétariat du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports;
 - Faciliter l'échange d'informations entre les pays membres sur les faits nouveaux en matière de politique des transports;
 - Coordonner la coopération entre les gouvernements et d'autres intervenants (organisations intergouvernementales et non gouvernementales, organisations régionales d'intégration économique, secteur privé et milieux universitaires);
 - Fournir une assistance technique et administrative aux pays en transition.
-

Autres activités menées dans le cadre de ce module

Le Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie appuie la mise en œuvre des projets prioritaires définis et encourage l'inclusion de tous les itinéraires de transport Europe-Asie recensés dans les accords internationaux respectifs relatifs aux réseaux. Il s'emploie également à lever les obstacles à la fluidité du mouvement des marchandises au passage des frontières internationales et continue à renforcer les capacités des agents nationaux des diverses instances s'occupant des formalités et des procédures relatives au passage des frontières. Le Groupe d'experts poursuit actuellement ses travaux visant à coordonner la planification des infrastructures, évaluer et hiérarchiser les projets d'infrastructure, étudier et analyser les options économiquement viables en matière de transport intérieur, examiner les obstacles non physiques et recueillir des données sur les flux de trafic dans la région concernée par le projet; renforcer les capacités nationales; mettre en commun les expériences et meilleures pratiques relatives aux axes de transport Europe-Asie; et compléter et actualiser la base de données du système d'information géographique (SIG). Ces travaux seront poursuivis dans le cadre d'une nouvelle phase III comprenant les éléments suivants:

- Coordination de la planification des infrastructures;
- Évaluation et hiérarchisation des projets d'infrastructure;
- Étude et analyse des options économiquement viables en matière de transport intérieur;
- Examen des obstacles non physiques et collecte des données sur les flux de trafic dans la région concernée par le projet;
- Renforcement des capacités nationales;
- **Facilitation de la coordination des horaires et des tarifs pour les neuf liaisons de transport ferroviaire et routier (additionnel);**
- **Promotion des axes de transport intérieur reliant l'Europe et l'Asie et élaboration d'une stratégie de commercialisation intégrée (additionnel);**
- Mise en commun des expériences et meilleures pratiques le long des axes de transport Europe-Asie;
- Développement et mise à jour de la base de données SIG et présentation du rapport final sur les réalisations dans le cadre de la phase II.

Le Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et les nœuds de transport (durée: deux ans), financé par les ressources dont dispose le secrétariat ainsi que par des ressources supplémentaires fournies par les pays participants et d'autres organismes internationalement concernés, fera le point sur les données et analyses disponibles concernant les effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux dans la région de la CEE et au-delà, et formulera à l'intention des gouvernements des États membres des recommandations tendant à améliorer la viabilité à long terme des transports internationaux et à recenser les meilleurs exemples de mesures prises au niveau national pour remédier à la vulnérabilité des réseaux de transport dans les États membres.

Le Groupe d'experts doit :

- Recenser et, autant que faire se peut, inventorier les réseaux de transport qui, dans la région de la CEE, sont vulnérables aux effets des changements climatiques, si possible dans le cadre d'un système d'information géographique (SIG);
- Utiliser/mettre au point des modèles, méthodes, outils et bonnes pratiques tenant compte des risques extrêmes (températures élevées et inondations, par exemple) qui peuvent toucher certaines infrastructures de transport intérieur dans la région de la CEE selon différents scénarios d'évolution du climat;
- Recenser et analyser les études de cas axées sur les conséquences économiques, sociales et environnementales que peuvent avoir les changements climatiques et fournir une analyse coûts-avantages des solutions envisageables en matière d'adaptation (additionnel).

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

- 2.1 Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (**vingt-neuvième session en 2016; trentième session en 2017**) (12 réunions).

Documents:

Ordres du jour des sessions (2); Rapports des sessions (2); autres documents relatifs aux questions d'actualité et aux tendances dans le domaine des transports, y compris le financement, les réseaux de transport et les liaisons entre ports maritimes et arrière-pays (additionnel) (12); documents sur le projet de liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) (2), sur la situation des transports et les tendances nouvelles dans la région de la CEE (+2), et sur les difficultés de gestion de la chaîne logistique dans le secteur des transports la mobilité et les transports publics en milieu urbain (2), sur les tendances et les difficultés en matière de transport dans les secteurs routier et ferroviaire les changements climatiques, la pollution atmosphérique et les transports (+2); plan de travail sur quatre ans et programme de travail et évaluation biennale (2).

- 2.2 Sessions planifiées du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie (2016-2017).

Documents:

Ordres du jour des sessions (5); rapports des sessions (+5); autres documents relatifs aux horaires et tarifs intégrés (2), à la stratégie de commercialisation intégrée (2), et à la base de données du Système d'information géographique (2); rapport final du Groupe d'experts (2); autres documents pertinents au regard du plan de

~~travail du groupe d'experts (3) notamment le rapport d'activité du projet LTEA, une note d'information sur la sélection des itinéraires et projets prioritaires, le rapport sur l'étude et l'enquête connexe relatives aux obstacles non physiques au transport international le long des axes de transport Europe-Asie.~~

2.3 Sessions planifiées du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et les nœuds de transport (2016-2017)

Documents:

Ordres du jour des sessions (6); rapports des sessions (6); documents pertinents au regard du plan de travail du Groupe d'experts (4); documents relatifs aux inventaires des réseaux de transport (2), aux modèles, aux méthodes, aux outils et aux bonnes pratiques tenant compte des risques extrêmes (2), aux études de cas axées sur les conséquences économiques, sociales et environnementales que peuvent avoir les changements climatiques (2), à l'analyse coûts-avantages des solutions envisageables en matière d'adaptation (2), et à la base de données du Système d'information géographique (SIG) (2); rapport final du Groupe d'experts (2) (additionnel).

b) Publications et autres supports d'information

- 2.4 Rapport final sur la phase III du projet LTEA (publication; fin ~~2015~~**2016**);
- 2.5 Mise à jour de la base de données du système d'information géographique (SIG) (~~2014-2015~~**2016-2017**; périodique);
- 2.6 Tendances et économie des transports ~~2013-2014~~**2016 – financement de l'infrastructure de transport (fin 2014**2017);
- 2.7 ~~Tendances et économie des transports 2014-2015 (fin 2015).~~ **Rapport final du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et les nœuds de transport internationaux (2017).**

c) Coopération technique

- 2.8 Questionnaire ~~annuel~~ sur la **publication relative aux tendances et à l'économie des transports** ~~situation des transports et les nouvelles tendances dans la région de la CEE~~ et établissement d'un rapport ayant pour objet d'informer le Groupe de travail et de promouvoir la coopération dans des domaines d'intérêt mutuel;
- 2.9 Questionnaires de la CEE sur les projets LTEA prioritaires, **sur les horaires et tarifs intégrés et sur la mise à jour de la base de données SIG**, en vue ~~d'aider les pays à~~ **de collecter et diffuser les informations** nécessaires à la poursuite de ces projets;
- ~~2.9 Questionnaires sur la facilitation du passage des frontières (obstacles non physiques) en vue d'aider les pays à collecter et organiser l'information et à renforcer les capacités en matière de facilitation du passage des frontières;~~
- 2.10 Organisation d'ateliers **annuels sur des sujets intéressant le Groupe de travail, sur la base du programme de travail (additionnel).**

III. Évaluation biennale

12. Conformément aux décisions prises à la vingt-deuxième session du Groupe de travail, en septembre 2009 (ECE/TRANS/WP.5/46), les activités du Groupe sont mesurées, dans le cadre de l'évaluation biennale, au moyen d'une réalisation escomptée, de trois indicateurs de succès et des résultats correspondants. En février 2010, cette méthode a été approuvée par le Comité des transports intérieurs au titre de la planification fonctionnelle en vue de l'évaluation des résultats de l'exercice 2010-2011 (ECE/TRANS/2010/7).

13. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner ces paramètres, ainsi que les résultats effectifs pour 2014-2015 (voir ci-après), en vue de les conserver ou d'en définir de nouveaux pour l'exercice 2016-2017.

Évaluation biennale

Examen des éléments de mesure des résultats pour 2014-2015 et établissement des objectifs pour 2016-2017

Module	Réalisation escomptée	Indicateurs de succès	Résultats effectifs
2. Tendances et économie des transports (y compris les liaisons de transport Europe-Asie)	Amélioration de la compréhension par les États membres des grandes tendances et des principales évolutions concernant les transports dans la région de la CEE et renforcement de la coopération en matière de développement de liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie	1. Nombre de pays participant aux réunions du Groupe de travail et du Groupe d'experts	Objectif pour 2014-2015 : 37 Nombre de pays aux sessions de 2014 : 53 Nombre de pays aux sessions de 2015 : ____ Objectif pour 2016-2017 : 50 (additionnel)
		2. Niveau de satisfaction des participants quant à l'utilité des renseignements obtenus ainsi que des réunions et des activités, mesuré au moyen d'enquêtes	Objectif pour 2014-2015 : 75 % de satisfaction Objectif pour 2016-2017 : 75 % de satisfaction (additionnel)